

FOCUS SUR

L'Antenne de Police Mobile : une initiative innovante alliant proximité, prévention et information

A l'occasion des trois conférences portées par la Chaire Sécurité Globale sur la thématique des sécurités urbaines, un sujet est demeuré constant : si le public apprécie majoritairement sa police, le dialogue reste parfois complexe. En écho aux observations soulevées par les différents intervenants – principalement lors de la séance de Besançon portant sur la place du citoyen au cœur des politiques publiques de sécurité – la Police nationale de Charente-Maritime a analysé les principaux freins que rencontrent les citoyens avant de se mettre en lien avec la Police nationale : personnes âgées démunies de moyens de locomotion, volonté de ne pas «déranger», crainte d'un temps d'attente excessif, etc. la liste est longue, alors même que le besoin de sollicitation de la Police, sur une multitude de domaines en lien avec la sécurité (protection du domicile, sentiment d'insécurité, dangers d'internet, dématérialisation des démarches administratives, etc.) constitue une forte attente du public.

Désireuse d'offrir une réponse de proximité adaptée, la Police nationale de Charente-Maritime a créé en 2019 – et sous l'impulsion du Commissaire Olivier Saudreau, chef de la sûreté départementale de la Rochelle – un point de contact augmenté de la sécurité du quotidien dont l'objectif est de parcourir le département afin de proposer des activités de prévention et de conseil auprès du public. De par sa polyvalence, l'Antenne de Police Mobile est capable de s'adresser à un large auditoire et de répondre aux attentes de la population sur un grand nombre de sujets à la fois par la présentation d'une centaine de films de prévention mais aussi par la capacité d'y réaliser des démarches (dématérialisation de certaines procédures ; sécurité routière ; sensibilisations aux dangers d'internet, etc.).

En fonctionnement depuis 2019, le dispositif a rencontré un large succès auprès de la population du département, contribuant à replacer la Police nationale au cœur du territoire. Cette initiative a par ailleurs été récompensée par le Prix Prévention de la Délinquance 2020 mené par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, saluant ainsi cette démarche alliant proximité, prévention et information.

Clément DESMARIS,
Administrateur de la Chaire Sécurité Globale

Avec l'aimable contribution de Madame Myriam AKKARI, directrice départementale de la sécurité publique de la Charente-Maritime et de Monsieur Olivier SAUDREAU, chef de la sûreté départementale de la Rochelle



LIRAS

Lettre d'Information sur la Recherche Appliquée en Sécurité

N°2 juin 2022 : Retour sur les colloques "Sécurités urbaines"

EDITO

Combien de fois sans y prendre garde suivons-nous les directions indiquées, acceptons-nous la prise en charge des spécialistes, intégrons-nous les technologies dans nos bassins de vie ?

Cet écosystème accompagne nos relations humaines, sociales et institutionnelles. Une forme de socialisation occasionnelle et anonyme nous amène à évoluer dans les flux urbains. Le développement des technologies du XXIe siècle nous conduit à intégrer l'Intelligence Artificielle (I.A.). Elle facilite les usages sans l'appréhension de la complexité. Si l'éclosion du moi sur « la toile » a permis de surmonter l'isolement imposé par la Covid, que l'anonymat et l'individualisme nous guettent, il faudra bien renouer une relation sociale. Et si l'une des premières questions est liée aux libertés, la sécurité au quotidien reste la pierre angulaire de ce retour à la proximité humaine. A partir de ce constat, trois séminaires proposés à Lyon, Besançon et Troyes, ont permis de relever quelques enjeux fondamentaux :

- Concilier efficacité, proximité et réactivité ;
- Accompagner la mutation des « bassins de vie ;
- Appréhender les systèmes complexes.

Les intervenants ont inscrit l'action de la police au cœur des émotions et des territoires.

Patrick Laclémence
Directeur du Centre de recherche de l'ENSP

Dans ce numéro :

Edito de M. Patrick Laclémence (CRENSP)

Intervention de Mme Anne-Sophie Chavent-Leclère (Université Jean Moulin Lyon 3)

Retour sur les conférences de la Chaire Sécurité Globale

Intervention de M. Didier Joubert (Commissaire général)

Focus sur l'Antenne de Police Mobile : une initiative innovante alliant proximité, prévention et information

News

Sélection d'activités à venir du Centre de recherche de l'ENSP et de la Chaire Sécurité Globale

NEWS

Sélection d'activités à venir

Automne : journée de la recherche dans la Police nationale



Novembre : Rencontre Muséomix 2022 au Musée d'Histoire de Marseille (projet PITCHER, sensibilisation à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels)

Novembre - Décembre : cycle de conférences IA sur le site ENSP de Cannes-Ecluses



Juillet: dépôt des candidatures du prix de master ; podcast n. 4

Septembre: colloque "Entreprises et risque Cyber"

La Chaire Sécurité Globale lance son **Prix de master**.

Pour plus d'information, contactez
clement.desmaris@utt.fr





Comment le législateur et le magistrat appréhendent-ils le sujet des "sécurités urbaines" et les défis auxquels est confronté l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale ?

A l'heure où plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain, appréhender la sécurité au sein des villes est un enjeu et un défi de taille pour la puissance publique. La délinquance urbaine a une physionomie particulière (par exemple, les grandes agglomérations concentrent 9,5 fois plus de vols avec armes, mais comptabilisent 2,3 fois moins d'homicides, que les zones hors des grandes agglomérations) qui évolue, notamment au gré des différentes crises sociales ou sanitaires.

Sans cesse, les instances politiques, relayées par le législateur, tentent d'imposer des instruments nouveaux afin de réduire l'insécurité et/ou le sentiment d'insécurité prégnant en milieu urbain. La loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure en est une nouvelle illustration, notamment à travers l'évolution du régime des caméras aéroportées ou le dispositif de lutte contre les rodéos urbains. Entre politiques locales et coproduction de sécurité, les esprits sont désormais aussi particulièrement tournés vers la proximité, la prévention et la multiplication des dispositifs partenariaux empruntant au champ public comme au champ privé. Ceux-ci ont l'avantage de cumuler efficacité des réponses apportées et atteinte raisonnée à nos libertés fondamentales.

Anne-Sophie Chavent-Leclère
Co-titulaire de la Chaire Sécurité Globale
Directrice du master sécurité intérieure, MCF – HDR Université Jean Moulin Lyon 3

« Sécurités urbaines » : un cycle de conférences plein de promesses !

« Policer la ville » est un défi dont les exigences requièrent plus que jamais davantage d'innovations et de capacités d'adaptation. En choisissant de consacrer un cycle de conférence aux « Sécurités urbaines », la Chaire Sécurité Globale Anticiper et Agir, a souhaité attirer l'attention sur la complexité spécifique des questions de sécurité en milieu urbain.

La ville concentre en effet les défis et les enjeux pour l'ensemble des acteurs du continuum de sécurité et il ne semble pas que toutes les conséquences en soient tirées en termes de répartition des ressources humaines et des moyens matériels.

Dans le grand amphithéâtre de l'ENSP, avec la satisfaction d'accueillir également la sous-directrice de l'École nationale de la magistrature responsable du département de la recherche et de la documentation, la première journée consacrée à la sécurité des espaces urbains a permis de pointer le décalage saisissant entre la place modeste de la ville dans le droit positif et l'importance du « fait urbain » dans le développement de la

criminologie. Les données statistiques du Service de statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) ont illustré combien les volumes de délinquance enregistrés varient dans des proportions considérables avec la taille des entités urbaines considérées. Les données démontrent aussi que les milieux urbains denses et les quartiers identifiés « politique de la ville » (QPV) concentrent à la fois davantage de victimes et d'auteurs. Ces seuls constats appellent à étendre le travail de recherche sur les questions de l'organisation du paysage policier et la répartition des moyens. Au-delà de la réforme essentielle entreprise par la DGPN, c'est de façon plus large encore que ces questions doivent être posées afin que l'exercice de rationalisation ne se cantonne pas aux efforts d'une partie importante mais insuffisante de l'appareil de sécurité hexagonal. En termes d'ajustement rationnel des ressources sur la base de données statistiques rigoureuses, l'une des pistes pourrait consister à utiliser la notion de « pression de la délinquance » en rapportant le taux de délinquance pour 1000 habitants dans un secteur donné au périmètre sur lequel pèse cette délinquance. La charge opérationnelle et la charge mentale induites par cette pression de la délinquance en milieu urbain pourraient-elles impacter ou expliquer une part non négligeable des risques psychosociaux qui pèsent sur les acteurs ?

En écho à l'énergie du professeur Maffesoli qui rappelait à Lyon la nature tribale et violente de nos sociétés au fil des âges, la séquence bisontine a montré que la question de la qualité de relation entre le citoyen et les forces de police ne pouvait se traiter efficacement qu'au niveau des pratiques de terrain. De la même façon que la pression de la délinquance en milieu urbain requiert un investissement humain plus important des forces de sécurité mais aussi de l'ensemble des acteurs du continuum de sécurité au profit de la prévention et de la restauration du lien social. Cet investissement ne vaut que par les pratiques des professionnels et du milieu associatif à l'échelon des quartiers.

À Besançon, les intervenants (élus, enseignant, sociologue) ont salué devant la directrice de l'IGPN, les efforts et les bonnes pratiques présentées tout en regrettant, à l'instar de Virginie Malochet, que la place de la population dans l'élaboration des politiques locales de sécurité soit encore trop marginale. La sécurité publique est un travail d'ingénierie sociale. Les outils d'une politique de la ville alliant urbanisme et urbanité existent avec les délégués à la cohésion police-population, les groupes de partenariat opérationnel et les conférences de consensus mais les pratiques doivent se généraliser et s'inscrire dans la durée. En s'appuyant sur la maxime du héros de Michaël Connelly, Harry Bosch, selon laquelle « Tout le monde compte ou personne ne compte » et le propos de Michel Maffesoli qui rappelait que « Le lieu fait le lien », c'est tout un champ de recherches-actions qui s'ouvre pour les partenaires de confiance du Centre de recherche de l'École nationale supérieure de la police nationale.

Sur un plan de l'urbanisme et de la technologie, le cycle de conférence a témoigné des efforts importants effectués en matière de prévention situationnelle grâce aux travaux et aux formations développés par la DCSP autour de Philippe Tireloque et Philippe Payn au profit de tous les policiers et gendarmes. Avec les interventions en miroir de Paul-Henri Richard, ingénieur de recherche à l'UTT, et Myrtille Picaud, sociologue et post-doctorante à Sciences Po Paris, la journée « sécurité et technologies » qui clôturait le cycle de conférences à l'Université de Technologie de Troyes (UTT) a souligné cependant les limites de l'idéal des « Smart Cities » avec les risques que fait courir l'emploi des technologies numériques dont nous allons néanmoins avoir le plus grand besoin dans les prochaines années comme l'a rappelé Michel Cadic, le délégué ministériel adjoint aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces.

Didier Joubert
Commissaire général
Docteur en droit privé et sciences criminelles, Chercheur associé au CRENSP
et à l'Université de Technologie de Troyes